



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Liban

Question écrite n° 3983

Texte de la question

M. Jean-Marie Schleret attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la francophonie sur l'importance que revêt la présence et l'influence de la langue française au Liban et qui concerne une grande partie des Libanais de toutes communautés. S'il est vrai que ce pays ne vit plus le drame quotidien des obus et des francs-tireurs, les conditions d'existence restent extrêmement précaires. Au motif d'intégrer plus nettement le Liban au monde arabe, des atteintes sont réellement portées à la culture française. Une partie importante de la population libanaise déplore, de son côté, un désengagement éducatif et culturel de la France à son égard. Les établissements d'enseignement franco-libanais ne sont plus qu'une portion congrue. Dans ce pays qui a toujours représenté un haut lieu de francophonie, l'anglais est en train de prendre une place de plus en plus grande. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour réaffirmer la présence de la francophonie au Liban.

Texte de la réponse

Dans ce pays à forte tradition francophone, la présence de la France et l'influence de notre langue revêtent aujourd'hui encore une importance capitale. Dans une conjoncture plus favorable, les services français concernés s'emploient à mieux ancrer cette francophonie et diversifier nos opérations de coopération à court et à long termes dans le cadre de la reconstruction du pays. Durant la période de guerre, notre action a essentiellement visé à permettre le fonctionnement des institutions d'enseignement ainsi que des systèmes de santé. Avec l'amélioration de la situation, outre la coopération scientifique et technique, la priorité est aujourd'hui donnée au développement culturel francophone (échanges artistiques, secteur de la communication...) non seulement à Beyrouth mais progressivement dans tout le pays. Pour ce faire, l'enveloppe budgétaire accordée au Liban a été doublée en 1992, le nombre d'experts et d'enseignants a donc progressé régulièrement, et, en 1994, les moyens devraient être encore accrus. Dès lors que les combats majeurs ont cessé, l'étriqueté des liens et des échanges humains font que la langue française s'affirme chaque jour d'avantage. Aujourd'hui, dans le cadre des enseignements préélémentaire, primaire et secondaire : 70 p. 100 des élèves reçoivent un enseignement en français (notre langue n'a pas le statut de langue étrangère mais de langue seconde dans toutes les disciplines) ; 20 p. 100 en anglais ; 10 p. 100 exclusivement en arabe, ou l'anglais et le français sont enseignés comme langues étrangères. Quelque 15 000 élèves sont scolarisés dans les établissements français (cinq sont conventionnés et quatre homologues). Ils seront près de 30 000 prochainement, puisque huit nouveaux établissements ont déjà reçu l'agrément de l'inspection générale française, et plus de 45 000 élèves ultérieurement (une dizaine d'établissements demandent leur assimilation). Les chiffres de réussite au baccalauréat français sont aussi significatifs tant quantitativement que qualitativement : avant la guerre, en 1970, il y avait 800 reçus ; à la session 1993, ils sont plus de 1 400 reçus, dont 174 avec une mention très bien. Dans l'enseignement supérieur la situation est semblable : sur environ 70 000 étudiants, seulement 15 à 18 p. 100 d'entre eux reçoivent un enseignement en langue autre que le français. À côté de l'université américaine (5 000 étudiants), à l'université libanaise (40 000 étudiants), à Saint-Joseph (6 000 étudiants), à Karlik (4 000 étudiants), presque l'intégralité des cours sont dispensés en français. Autre signe de cette francophonie partagée : le bureau de l'AUP ELF-UREF pour le monde arabe vient d'être implanté à Beyrouth. Le Liban est par

ailleurs extrêmement actif dans les instances de la francophonie multilatérale, dont il bénéficie de certaines actions de coopération. Dans le système éducatif libanais, quatorze experts (au lieu de deux en 1991) développent des actions de coopération linguistique et éducative (formation du personnel enseignant et d'encadrement, création de bibliothèques et de centres de documentation...). Cette situation se confortera en 1994. Dans un environnement culturel en pleine évolution, le Liban a aussi retrouvé sa place de numéro un au Moyen-Orient et l'une des toutes premières du monde en matière de diffusion et de réexportation des films français (deux films achetés en 1991, trente en 1992-1993). Pour ce qui concerne la télévision, la chaîne MTV vient de signer dernièrement un accord avec TF 1, et d'autres chaînes (LBC, C 33...) diffusent régulièrement des programmes en français. Sur quelque 150 stations de radio, il est possible d'écouter près de la moitié des programmes (essentiellement des chansons) en français vingt-quatre heures par jour. Certaines ont des programmes spécifiques, comme Radio-Liban, qui accorde huit heures par jour de grande écoute à la cellule française. D'autres sont presque exclusivement francophones (la Une, Radio Nostalgie, 88.3, Fréquence France...). Dans le domaine de la presse et malgré quelques difficultés conjoncturelles, le tirage tant du quotidien (L'Orient le jour 15 000 exemplaires) que des hebdomadaires (La Revue du Liban, Magazine, Le Commerce du Levant ...), ou des trois magazines TV, ne cesse de s'accroître. D'autres actions sont conduites : dans le domaine du livre et de l'écrit (formation, coédition ...), dans les échanges artistiques (musique, théâtre, arts plastiques ...), et la France sera de nouveau présente lors de la réouverture des festivals d'Anjar, de Byblos mais aussi de Baalbek. De même, la réinstallation de nos prestigieux établissements comme le Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain ou l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient, la réouverture ou l'extension (Tripoli, Saida, Zahle, l'Espace de lettres à Beyrouth), voire la création (Deir El-Kamar, Jounieh) de centres culturels concourent à promouvoir et intensifier nos échanges culturels. Il est donc possible de dire aujourd'hui, malgré un nombre moins élevé d'experts et d'enseignants français qu'avant la guerre, que la présence de la France est affirmée, notamment dans les médias, et que notre langue se trouve confortée dans le système éducatif. Cette situation ne pourra que s'amplifier, puisqu'il est envisagé de signer prochainement un accord de coopération culturelle, scientifique et technique pour bien matérialiser la volonté commune de renforcer et d'intensifier les relations entre les deux pays.

Données clés

Auteur : [M. Schleret Jean-Marie](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3983

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2069

Réponse publiée le : 15 novembre 1993, page 4040